
Remerciements

En parcourant le travail accompli par la présente Commission, je ne peux m'empêcher d'être impressionné par les nombreuses personnes qui ont consacré leur temps, leur énergie et leur expertise à la réalisation de cet important mandat et je ne peux qu'en tirer une leçon d'humilité.

Sur le plan judiciaire, je suis redevable au juge en chef adjoint Dennis O'Connor et à l'ancien juge en chef Sidney Linden des conseils et des encouragements qu'ils m'ont fournis au cours de l'enquête.

Toutes les personnes qui ont travaillé avec moi ont, sans exception, grandement contribué à l'enquête à leur manière et, surtout, elles l'ont fait dans le cadre d'un solide effort d'équipe qui a rendu réalisable cette tâche parfois ardue.

Permettez-moi de commencer par les avocats de la Commission. L'important travail d'intérêt public et la riche expérience en droit administratif de l'avocat principal de la Commission, Peter Engelmann, jumelés à la solide expérience en droit criminel de Pierre Dumais, ont permis aux avocats de la Commission de procéder à une enquête et à une présentation de la preuve justes et complètes pour la Commission. Tout au long de l'enquête, M^e Engelmann et M^e Dumais ont bénéficié de l'aide d'une équipe d'avocats, jeunes et moins jeunes, dont l'enthousiasme à l'égard de ce travail s'est avéré contagieux. Cette équipe était notamment composée, à différents moments, de Simon Ruel, Christine Morris, Raija Pulkkinen, Maya Hamou, Janie Larocque, Mary Simms, Ian Stauffer, Suzanne Sinnamon, Karen Jones et Kelly Doctor.

Au cours de l'enquête, on nous a présenté des montagnes de documents s'étendant sur une quarantaine d'années et remis des témoignages représentant des centaines de volumes. Tous ces témoignages ont dû être résumés et analysés. Ce travail a été dirigé par l'analyste juridique principale Ronda Bessner, qui s'est jointe à la Commission d'enquête avec beaucoup d'expérience et de connaissances, ayant assumé des rôles clés dans le cadre de nombreuses enquêtes

précédentes. L'expérience et les judicieux conseils de M^{me} Bessner se sont avérés inestimables pour moi au cours de l'enquête. Tout au long de celle-ci, elle a bénéficié de l'aide des analystes subalternes Deirdre Harrington, Emma Holland, Heather Cross, Rebecca Cutler et Maryth Yachnin, qui ont tous un brillant avenir devant eux.

Lors de ma nomination à titre de commissaire, ma première tâche a été de commencer à mettre sur pied l'équipe administrative de la Commission. Je suis très redevable à Monique Seguin qui, malgré qu'elle ait travaillé avec moi dans la région du Nord-Est pendant cinq ans, s'est portée « volontaire » pour s'éloigner de sa maison et de sa famille pendant quelques mois afin d'assurer le bon déroulement de l'enquête. Ces « quelques mois » se sont transformés en près de deux années de service à la Commission. En tant que directrice générale de l'administration, M^{me} Seguin a travaillé sans relâche et, après s'être entretenue avec M. David Henderson, le gourou des directeurs généraux de l'administration pour différentes enquêtes publiques, a doté la Commission des outils nécessaires et l'a rendue fonctionnelle. M^{me} Seguin a également mis en œuvre un programme de mentorat, permettant au personnel subalterne de réaliser son plein potentiel.

Après son départ en mars 2007, ses responsabilités ont été assumées par Lise Kosloski et Anna DeVuono. M^{me} Kosloski travaillait pour la Commission depuis ses débuts en tant qu'adjointe de direction et coordonnatrice des finances et de l'administration. M^{me} DeVuono a accepté dans un très court délai et en des temps difficiles de partir de Sault Ste. Marie, où elle occupait le poste de coordonnatrice des rôles à la Cour de justice de l'Ontario, pour s'établir à Cornwall. M^{me} Kosloski a assumé le poste de chef des finances et de l'administration et M^{me} DeVuono, celui de chef des finances et des opérations. La transition s'est faite sans heurt. Ensemble, M^{mes} Kosloski et DeVuono ont continué d'assurer le fonctionnement quotidien de la Commission avec enthousiasme et intégrité et en faisant preuve d'un grand leadership. Les membres de leur personnel administratif, soit Joan Bell, Edith Genois et Lori Loseth, ont travaillé sans relâche et avec efficacité dans des délais qui semblaient souvent impossibles à respecter.

Dans toutes les commissions d'enquête, une équipe d'enquêteurs compétents et efficaces est nécessaire pour accomplir le travail d'arrière-plan et chercher et préparer les personnes qui témoigneront. John Spice, commissaire adjoint, conseiller en matière d'éthique et d'intégrité de la GRC (à la retraite), et Jack Briscoe, sergent d'état-major (à la retraite), lui aussi de la GRC, ont assumé la direction de l'équipe d'enquête. Ces deux personnes ont été d'une aide inestimable pour ce qui est de fournir de judicieux conseils sur la préparation de témoins souvent très fragiles ainsi qu'un aperçu du travail des services de police. À différents moments pendant l'enquête, leur équipe était composée du sergent Phil Crouch, du surintendant Alex Geddes (à la retraite) et du sergent Luc Vidal (à la retraite), tous de la GRC.

Le travail des recherchistes est souvent ignoré dans le cadre d'une enquête publique. Sherri McArthur a dirigé l'équipe responsable de la gestion et de la recherche des documents. M^{me} McArthur a veillé à la divulgation électronique appropriée des documents aux parties tout au long de l'enquête, préparé les copies papier pour la salle d'audience et fourni des dossiers de recherche en temps opportun à l'équipe juridique. M^{me} McArthur a reçu l'aide de Lori Beaudette et de Janet George, qui ont semblé finalement faire partie des meubles, compte tenu du temps qu'elles ont consacré à ce projet.

J'ai estimé qu'il était important que les transcriptions des témoignages entendus durant les audiences soient quotidiennement affichées sur notre site Web. L'équipe de sténographie judiciaire de l'International Court Reporting, composée de Barry Prouse, Sean Prouse, Marc Demers, Mathieu Philippe, Aline Prouse et Dale Waterman, a fourni des copies fiables, exactes et opportunes des transcriptions tout au long des audiences.

L'interprétation simultanée a été fournie de façon experte par Raymond Saint-Laurent, Corinne Ardon, Albert Beaudry et Louise Mercier.

À l'intérieur de la salle d'audience, le soutien audiovisuel a été assuré par Avolution, sous la direction compétente de Guy Bennett et de ses adjoints James Rail et Will Rose. John Doyle et l'équipe de soutien d'INSINC ont fourni les services de diffusion en direct pour que les audiences puissent être transmises sur le site Web et donc être accessibles au public. Notre webmestre, Djordje Sredojevic et son adjointe Ljiljana Vuletic, qui travaillent tous deux pour Autcon, ont veillé à nos besoins sur le Web et ont fait en sorte que le public ait accès aux audiences en tout temps.

Une fois dans la salle d'audience, j'ai pu compter sur la compétence et le professionnalisme des greffières Louise Mongeon, Julie Gauthier et Brigitte Beaulne, ce qui m'a grandement facilité la tâche. En plus de s'occuper de milliers de pièces, les greffières ont veillé à la présentation des pièces sur les écrans publics pendant la tenue des examens.

Joan Weinman s'est habilement occupée des relations de la Commission avec les médias et des autres besoins en matière de communication tout au long de l'enquête.

Il convient de souligner le travail des rédactrices, Camilla Blakeley, Stephanie Fysh, Sarah Wight et Barbara Tessman, qui ont travaillé selon des échéances serrées. Leurs efforts inlassables ont grandement facilité la rédaction finale du présent rapport.

Je désire également souligner la présence de Peggy et Ken Parker, Lorraine et Ron Eamon et Paul Scott, qui ont assisté aux audiences du début à la fin. Durant ces quelques moments où mon entrain diminuait, j'ai été encouragé à la vue de ces citoyens de Cornwall et d'autres simples citoyens qui ont écouté les témoignages et se sont intéressés aux travaux de la Commission.

Finalement, permettez-moi de m'adresser aux familles et aux amis de chacun d'entre nous qui, en travaillant pour la présente Commission, avons passé tant de temps loin de nos proches pour assurer ce service public. Je ne peux que remercier chacun d'entre vous, au nom des habitants de Cornwall, des citoyens de cette grande province et de moi-même, pour avoir toléré nos longues absences loin de nos foyers, de nos enfants et de nos conjoints, les réunions familiales et les activités sportives ou scolaires manquées, les vacances écourtées et le stress que nous avons invariablement amené à la maison, ce que vous avez compris.

Certaines personnes pourraient dire que ces exigences découlent de la géographie, mais je ne peux m'empêcher d'admirer la manière dont toutes les personnes qui ont participé à cet effort de collaboration ont travaillé ensemble et tout supporté pour m'aider à remplir ce mandat.

« Je grandis à vous connaître », tout simplement.